



Nice, le 19 Mars 1891

Mairie de Nice

(Alpes-Maritimes)

CABINET DU MAIRE

Monsieur le Bibliothécaire,

Conformément à votre demande
un crédit extraordinaire de
4000^{fr} sera inscrit au budget
supplé. dont 2000^{fr} pour
réparations et 2000^{fr} pour achat
de livres - Nous avons tout de
besoins à satisfaire qu'il se soit
par possible pour cette année
de faire davantage.

Or, le devis des réparations qui
vient de me être remis s'élève
à 2000^{fr}. Si vous croyez que

1000^{fr}. - Je risquerai suffire, pour
cette année, pour les achats de
livres, nous pourrions faire
toutes les réparations portées
au devis - Dans le cas contraire
vous serez obligés de nous
venir aux travaux de
peinture, maçonnerie
fourniture et s'élevant
à 2117. Il ne doit pas être de côté
les dépenses de tapis et de papeterie
que nous ferions en Janvier
prochain sur le budget de 1892.
Veuillez bien me faire un

réponse à ce sujet.

En même temps, je vous prie
de vouloir bien me dire
si vous êtes satisfait du service
du nouveau garçon de bureau
et si vous croyez que j'aie
pu le accepter définitivement.

Veuillez agréer, Madame,
l'assurance de mes sentiments
les plus distingués -

De M^{lle} Laurence